



Different bailleur agence immobiliere

Par **jpsi**, le **29/08/2014** à **09:57**

bonjour
voici mon probleme.

mon locataire a donne son preavis de depart au mois d'avril 2014 a ce jour l'appartement est tjs vide
j'ai consulte le site web de l'agence et je me suis appercu que mon appartement n'etait pas propose a la location.
d'autre part j'ai des demandes de location en directe mais je ne peux faire visiter puique l'agence ne m'apas rendu les cles.la resiliation sera effective au mois d'octobre.
que puis je faire?
merci de me conseiller.

Par **DefendezVous**, le **29/08/2014** à **10:26**

Bonjour,

[s]Point de vue purement pragmatique (et non juridique):

[/s]

Qu'est-ce qui vous empêche de passer à l'agence pour récupérer la clef ou pour en faire un double?

Qu'est-ce qui vous empêche de demander à l'agence de vous envoyer la clef ou un double de celle-ci?